

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE
N° 26 Avril 2018

Le billet du Syndic

STATIONNEMENT: SÉCURITÉ ET CONVIVIALITÉ

Notre nouveau règlement communal de police est entré en vigueur le 1^{er} avril. Pour l'essentiel, ce dernier a été ajusté au document type élaboré par le canton, sans introduire de grands bouleversements. Il habilitera cependant la Municipalité à réglementer le stationnement sur la voie publique et, partant, à réprimer les comportements abusifs.

A ce sujet, et même si nous sommes tous attachés à nos habitudes, à plus forte raison quand il en va de notre confort personnel, nous devons constater que la pratique du fait accompli, si elle n'est pas réfrénée, conduit à des situations rapidement problématiques, voire dangereuses. Un grand nombre de nos habitants nous disent aspirer à une reprise en main, au nom de la sécurité et de l'image du village. Car Yvorne, en plus de compter 2 voitures pour 3 habitants en moyenne – une proportion supérieure à la statistique suisse –, sert aussi de parking d'échange à des automobilistes venus d'ailleurs et, à l'occasion, de place d'entreposage de longue durée pour toutes sortes de véhicules en plus ou moins bon état.

Il n'est pas question de pénaliser les automobilistes: dans une commune mal desservie par les transports publics et dont plus des deux tiers des habitants sont pendulaires, le recours à la mobilité individuelle est effectivement indispensable, mais pas au prix de la désinvolture. Avec le futur parking de Vers la Cour et celui de Vers Monthey, la Municipalité démontre qu'elle peut apporter des solutions ciblées. Cela étant, elle n'a pas vocation à garantir une place de parc à chaque habitant dans son périmètre de convenance personnelle, et, statistiques à l'appui, elle ne constate aucun effet positif du stationnement libre sur la vitesse des usagers. L'approche qui est privilégiée par l'autorité vise d'une part à offrir de nouvelles possibilités de stationnement normalisées, et d'autre part à mettre un peu d'ordre sur le domaine public. Certains n'aiment pas que les choses bougent, c'est entendu. Mais l'immobilisme n'est profitable ni aux égards dus aux piétons, ni à la convivialité de notre village.

Edouard Chollet, syndic

Caves ouvertes officielles vaudoises

Les vignerons d'Yvorne
vous invitent

**le samedi 19
et le dimanche
20 mai 2018
de 10h à 18h**

à venir découvrir leur cave

Verre sésame en vente dans
chaque cave à **CHF 20.-** valable
les deux jours.

Devant la vinothèque des grillades
et produits de la boulangerie.

Animation musicale devant
la vinothèque « Le Caveau ».



Caves ouvertes uniquement l'appellation Yvorne

NOUVEAUTÉ

**Le samedi
15 septembre 2018
de 10h à 18h**

Verre sésame en vente dans chaque
cave à **CHF 20.-** valable tout le jour
pour toutes les caves.

Thème de la manifestation :
Fête des vignerons

QUELQUES DATES À RETENIR :

Tous les 2^e samedi de mai à octobre,
marché gourmand sur la place du Torrent

Jeudi 14 juin, verre d'or

INFORMATIONS UTILES POUR LES CAVES OUVERTES

Bus navette gratuit à votre disposition à la gare d'Aigle, départ toutes les 30 minutes.

Parking le long du boulevard.

Informations concernant l'hébergement auprès de l'office de tourisme : 024 466 30 00

Retrouvez-nous sur notre site : www.yvorne-provy.ch

SOMMAIRE

Billet du Syndic	1
Infos du Conseil communal	2
Infos communales et municipales	3
Sociétés locales - Infos paroissiales	4
Sociétés locales, les Amis de Versvey	5
Infos communales - Théâtre	6
Vie villageoise - Sociétés locales	7
Agenda - Infos communales: le solaire	8
La Chanson des Resses en fête	8

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2017

Le président Charles-André Durnat a procédé à l'assermentation de M^{me} Annette Polzer-Zuzarte qui rejoint donc les rangs du législatif vuarnéran.

Egalement à l'ordre du jour :

- **Rapport sur le préavis municipal N° 3/2017** relatif au règlement communal de police.

Dans son rapport, la commission chargée de l'étude de ce préavis propose quatre modifications (art. 11bis, 55, 81 et 91). Après discussion, le règlement amendé est soumis au vote. Les conseillers l'adoptent, avec les amendements au règlement proposés par la commission.



- **Rapport sur le préavis municipal N° 5/2017** concernant la construction d'un parking communal de 14 places à Vers-la-Cour pour une somme de Fr. 333'870.00.

La commission technique rend un rapport favorable. Les édiles se rallient aux recommandations de la commission et approuvent, à l'unanimité, ce préavis, donnant ainsi le feu vert au début des travaux.

Il est à préciser que deux places seront vendues à une habitante du quartier pour la somme de Fr. 48'000.-. Le solde de Fr. 265'870.- sera financé par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché. L'investissement net de Fr. 285'870.- sera pour sa part amorti sur une période de 30 ans, à raison de Fr. 9'500.- par année et comptabilisé à partir de 2019.

- **Rapport sur le préavis municipal N° 6/2017** concernant le budget 2018.

Le rapport de la commission des finances n'appelant aucune question, ce préavis est accepté à la majorité des conseillers présents.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2018

- **Préavis municipal N° 1/2018.** Modification des statuts du Groupement forestier des Agittes (GFA) et relèvement de son plafond d'endettement. Présentation et rapport.

Ce préavis a pour objet la modification de l'article 28 des statuts du Groupement forestier des Agittes (GFA), afin de pouvoir relever son plafond d'endettement dans le but de permettre la réalisation d'un nouveau centre forestier à Roche. Une commission avait été au préalable constituée lors du conseil précédent afin de pouvoir rapporter lors de cette séance. Les cinq autres communes constitutives du GFA ayant dû suivre les mêmes démarches, il convenait de fixer un échéancier convenant à l'ensemble de parties concernées afin de pouvoir adopter un préavis identique dans chaque commune.

Après lecture du rapport de la commission, les conseillers communaux d'Yvorne ont approuvé ce préavis et par conséquent décidé :

- d'accepter la modification des statuts du Groupement forestier des Agittes (GFA);
- d'augmenter le montant de cautionnement pour le GFA à CHF 80'000.-;
- d'autoriser la Municipalité à signer les statuts modifiés après leur approbation par l'Assemblée générale du GFA, y compris en cas de modifications d'autres articles n'ayant pas d'incidence financière sur la commune.

Les préavis municipaux et procès-verbaux des séances du Conseil communal (publiés dès leur adoption) sont accessibles sur le site de la commune : www.yvorne.ch.

Prochaine séance (sous réserve de modification) :
jeudi 17 mai 2018 à 20h00.

Infos communales

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE

Depuis le début de l'année, les internautes auront été surpris de découvrir un site entièrement revu, aussi bien sur le plan visuel qu'au niveau du contenu, en se rendant sur l'adresse www.yvorne.ch. Cette version coïncide avec l'entrée en fonction du nouveau secrétaire municipal, Monsieur Fabien Cathéla, qui en est le principal artisan.

Les objectifs de cette refonte sont d'une part de présenter Yvorne à travers son histoire, son actualité, ses atouts, son économie et les activités qui s'y déroulent, et d'autre part d'offrir une palette suffisamment exhaustive de renseignements, de documents officiels et de formulaires dynamiques facilitant les démarches des citoyens. Les règlements qui régissent la vie du village, ainsi que diverses directives ou recommandations municipales, sont réunis dans une rubrique adéquate. Au chapitre des autorités, une attention particulière a été portée aux travaux du Conseil communal, avec la mise en ligne des procès-verbaux des séances du corps législatif.

Votre journal communal, *Le Vuarnéran*, y trouve également sa place sous la rubrique « Loisirs - Vie locale », avec comme nouveauté un archivage de toutes les éditions depuis sa création, téléchargeables au format PDF.

www.yvorne.ch est désormais disponible et compatible sur tous les types de supports. Bonne navigation !

The screenshot shows the homepage of the Yvorne municipal website. At the top, there is a banner with the text 'Bienvenue sur le site de la Commune d'Yvorne'. Below this, there is a navigation menu on the left side with categories like 'Actualités', 'Autorités', 'Administration', 'Règlements et directives', 'Site de la Commune', 'Loisirs - Vie locale', 'Economie', 'Tourisme', 'Transports - Mobilité', and 'Autres'. The main content area features several news items and administrative notices, such as 'Nouveau site Internet !', 'Déclaration d'impôt', 'Domaine de la Commune d'Yvorne', 'Journal d'information Le Vuarnéran', 'Vous déménagez?', 'Formalités administratives', 'Collectes de sang dans la région', and 'Energie et environnement'. On the right side, there is a 'Contacts et horaires' section listing various municipal services like 'Greffier municipal', 'Office de la population', 'Bourse communale', 'Service des eaux', and 'Ouverture des bureaux'.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

La Municipalité a présenté, lors du Conseil municipal du 26 octobre, un état des lieux du stationnement dans la commune ainsi que les perspectives envisagées par l'exécutif vuarnéran pour mettre en place une politique efficiente en la matière, incluant également une réflexion indissociable sur la question de la circulation.



Isabelle Derégis, municipale en charge du stationnement et de l'urbanisme, nous fait part des difficultés rencontrées et les démarches entreprises.

Le Vuarnéran : Il semble que cette fois, les choses bougent

Isabelle Derégis: la Municipalité a pris à bras le corps ce dossier. En effet, des mesures s'imposaient pour répondre aux priorités suivantes:

- assurer la sécurité des piétons et des usagers;
- faciliter la circulation, notamment en garantissant l'accessibilité aux véhicules de secours;
- préserver l'esthétique d'un village où il fait bon vivre;
- optimiser les places de stationnement.

Nous nous sommes adjoint les conseils d'un bureau spécialisé en matière de circulation et de stationnement. Lors de plusieurs séances consacrées à ce dossier, nous avons identifié les problèmes, les possibilités de stationnements existantes et les aménagements locaux envisageables à moindres frais.

Dans notre approche, nous avons aussi veillé à préserver l'équité entre les usagers et tenu compte des contraintes légales qui restreignent fortement notre marge de manœuvre communale.

Après ce tour d'horizon et la situation posée, qu'est-ce qui a été concrètement mis en œuvre ?

Afin d'aboutir aux solutions les plus adéquates possibles, nous avons inventorié les places de parc existantes (privées, privées communales ou domaine public) et les possibilités spatiales d'en aménager. Des observations ont été faites à différents moments de la journée afin de tenter d'évaluer les besoins. Dans la foulée, la Municipalité a approché différents propriétaires de terrains sur lesquels la construction d'un microparking pouvait être envisagée. Ces démarches ont obtenu un écho favorable, et l'achat d'une parcelle à Vers-Monthey est d'ailleurs en voie de concrétisation. Nous nous réjouissons de la possibilité qui nous est offerte de créer une dizaine de places de parc dans un hameau pratiquement dépourvu de possibilités de stationnement. Il s'agira du quatrième microparking après celui du Clos de l'Ombren, de Vers-Morey et de Vers-la-Cour.

Il y a forcément des écueils à surmonter, comme le risque d'une levée de boucliers de la part d'une partie de la population qui ne profitera plus de la souplesse qui prévaut depuis de nombreuses années sur le territoire communal. Quelle approche envisagez-vous ?

Du fait que les mesures à prendre ne sont pas sans incidence sur les habitudes des usagers et sur les finances communales, nous avons choisi de procéder quartier par quartier, en commençant par celui de Vers-la-Cour. Ce dernier nous a paru prioritaire en raison de la présence de l'école et de l'étroitesse de certains axes rendant problématique le

passage d'éventuels véhicules de secours. Par ailleurs, la mise à disposition du public d'un nouveau parking de 14 places impliquera inmanquablement la prise de mesures corrélatives.

La Municipalité privilégie un traitement par étapes du problème du stationnement compte tenu des possibilités et besoins différenciés selon les quartiers et afin de permettre la mise en place de solutions ciblées, lesquelles seront évaluées après une période représentative. Une telle approche a été validée par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).



NOUVEAU RÈGLEMENT DE POLICE

La commune s'est dotée d'un nouveau règlement de police, en vigueur depuis le 1^{er} avril. Accepté par le conseil communal lors de la séance du 14 décembre 2017, ce document plus exhaustif comprend désormais 160 articles sur 60 pages au lieu de 23 pages dans la version précédente datant de 2005.

L'évolution de la société ainsi qu'une adaptation à la réalité ont rendu nécessaire de revoir en profondeur ce règlement, certains articles étant devenus obsolètes et inadéquats. Il s'agissait également de combler les lacunes existantes et qui rendaient les interventions municipales difficiles. Pour ce faire, la Municipalité a pris pour modèle le règlement type rédigé par le Service cantonal des communes, appliqué par de nombreuses autres communes vaudoises. Plus précis, complet et adapté à la situation d'aujourd'hui, ce nouveau document permet aussi de redéfinir les compétences de la Municipalité au sens de la loi sur les communes pour le maintien de l'ordre, de la sécurité et du repos public, le respect des mœurs ainsi que la sauvegarde de l'hygiène et de la salubrité publique.

Le nouveau règlement de police peut être téléchargé depuis le site www.yverne.ch (rubrique « Règlements et directives ») et imprimé sous forme de livret. Il peut également être obtenu au greffe municipal.

Infos communales

POPULATION - STATISTIQUES 2017

Au 31 décembre 2017, Yverne comptait 1057 habitants en domicile principal et 24 en résidence secondaire.

La population vuarnéran est composée de 191 étrangers (soit 18.07%) et 192 retraités.

Sur le plan des mutations, l'administration communale a enregistré 96 arrivées, 125 départs, 22 naissances et 8 décès.

ANCIENNE GARE D'YVORNE PLACES DE PARC À LOUER

La parcelle de l'ancienne gare d'Yvorne a été aménagée afin de pouvoir créer six places de parc, d'une largeur de 2.65 mètres chacune, disponibles à la location depuis le 1^{er} avril 2018. Ces dernières étant relativement éloignées du village, non goudronnées et proches des voies CFF, le prix de location a été fixé à 50.- par mois.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'agence Schneeberger à Aigle, tél. 024 468 04 68.



Sociétés locales

LA BÉCANE VUARGNÉRANE FÊTE SES 25 ANS

Créé en 1993 par un trio d'amis, puis ratifié la même année lors de sa première assemblée générale et constitutive, le Moto-Club la Bécane Vuargnéranne fêtera ses 25 ans le samedi 25 août sur la place du Torrent.

PROGRAMME 10 h Ouverture des festivités
11 h à 12 h Partie officielle avec apéro
Dès 21 h Concert Rock

Toute la journée, la restauration sera bien présente avec :

Midi: Grillades + Festival de pâtes

Soir: Grillades + Festival de pâtes + Croûtes aux champignons

Animations:

- Exposition de motos
- Concours du Lancer du casque
- Musique toute la journée avec DJ Jack System



Sortie en Corse en septembre 2017

Infos paroissiales

LES DENTS DU MIDI

Chaque matin, depuis la tourelle de la cure d'Yvorne, je regarde la plaine puis lève les yeux vers les Dents du Midi. Je pense alors à ce psaume écrit pour les montées, un psaume pour les marches, les pèlerinages et en particulier dans les raidillons.



Yvorne est un lieu de passage des pèlerins de la Via francigena. Lorsqu'ils arriveront à Aigle, ce sera la fin de leur étape journalière. Mais comme dernière épreuve, dernière surprise, le parcours officiel indique qu'il faut remonter le village, et les vignes. Certains pèlerins fatigués, il est vrai, restent en plaine, et contournent cette montée. Pourtant, les plus courageux s'y lancent, et voient leur parcours s'enrichir d'une marche dans les vignes qui leur rappellent quelques paraboles de vigneron, avant de se retrouver devant ce paysage à couper le souffle: les Dents du Midi, blanches de cette belle neige de février.

Depuis la tourelle où se niche mon bureau, et les pèlerins du haut du vignoble vuargnéran, nous avons pris de la hauteur, et pensons surplomber la ville d'Aigle, la plaine du Rhône, le monde. Pourtant il n'en est rien. Le Psaume 121 nous rappelle toujours qu'il y a quelqu'un au-dessus de nous, qui nous garde et nous protège, qui nous accompagne et nous secourt dans la marche de notre vie, et en particulier dans

les montées ou les obstacles, fussent-ils aussi infranchissables qu'une falaise de la Cathédrale des Dents du Midi.

« Je lève les yeux vers les montagnes: d'où le secours me viendra-t-il? Le secours me viendra du Seigneur qui a fait le ciel et la terre! (...) Le Seigneur gardera ta vie. Il gardera tes allées et venues, dès maintenant et pour toujours. »

Didier Heller, pasteur



Dans le but d'animer la vie du hameau de Versvey, quelques villageois décident, en 1997, de fonder la société des Amis de Versvey. M^{me} Béatrice Lauber en dessine le logo. Le comité, présidé alors par Alain Torrenté, fourmille d'idées et les premières manifestations voient rapidement le jour.

En avril 2007, pour fêter ses 10 ans, les Amis de Versvey inaugurent la place des Vers luisants à l'entrée du hameau. Parmi les événements d'envergure organisés, relevons la Kermesse d'août 2002 et les 90 ans du Collège de Versvey en 2016.

La société a été présidée par Ami-Pierre Blanchard jusqu'en 2017, cette fonction est désormais assurée par Alain Barbay. Ce dernier nous livre ses réflexions sur la situation et l'avenir des Amis de Versvey :

« Ayant repris la présidence depuis un peu plus d'une année (le 22 février 2017), je constate que malgré la huitantaine de familles ou de membres et l'augmentation de la population de Versvey, nous peinons à susciter l'intérêt des nouveaux habitants, peu concernés par l'ancienne mais tenace rivalité des habitants « d'Yvorne » par rapport aux « Vers luisants ».

En effet, le but de la société à ces débuts était surtout de présenter Versvey sous un meilleur jour que la vision populaire le voulait.

Nous ne pratiquons pas d'activités sportives ni artistiques qui en motiveraient sans doute certains à nous rejoindre. Par contre, notre société s'active à animer le hameau au gré des saisons avec notamment le Marché aux fleurs, la Fête de la courge et les Fenêtres de l'Avent afin de resserrer les liens d'amitié des résidents en cultivant convivialité et bonne humeur.



Le logo créé par Béatrice Lauber

fleurs et pourquoi pas envisager une alternance Yvorne-Versvey d'une année à l'autre, afin que chacun en profite, évitant ainsi un doublon peu heureux.

Pour l'heure, je suis à la recherche de personnes jeunes et dynamiques souhaitant se lancer dans l'organisation de petites mais fortes sympathiques manifestations villageoises et encourage quiconque se sentant l'envie de nous rejoindre à ne pas hésiter à nous contacter, car Versvey est un hameau convivial où il y fait bon vivre.»

Le Vuarnéran adresse ses plus vifs remerciements à Alain Barbay pour sa contribution. Pour tout contact avec la société :

Alain Barbay, président : barbay_alain@hotmail.com
Ariane Arluna, secrétaire : samari@bluewin.ch



Et en automne, la Fête de la courge fait rimer saveurs et bonne humeur



Versvey participe aux Fenêtres de l'Avent. Et cela vaut le déplacement !



Au printemps, les fleurs sont à l'honneur

La société s'est également démarquée à plusieurs reprises en organisant les festivités du 1^{er} août, toujours très appréciées et très fréquentées par les Vuarnéranes et Vuarnérans lorsqu'elles ont lieu dans le hameau. L'accueil de la Jeunesse d'Yvorne, lors de sa traditionnelle tournée du Nouvel-an, contribue de la même manière à animer nos rues et nos quartiers.

Je pense qu'une plus grande ouverture sur le village serait très profitable à notre société, par exemple en imaginant une organisation conjointe du Marché d'Yvorne du mois de mai avec notre Marché aux



Le poème du ver luisant, lors des 90 ans du Collège en juillet 2016

LES MARCHÉS D'YVORNE, DEUXIÈME!

2017 a vu naître l'événement, 2018 le verra grandir. L'aventure continue donc pour les Marchés d'Yvorne qui démarreront leur nouvelle édition le 12 mai. Une première – réussie – a permis de fidéliser les exposants qui reviendront tous animer la place du Torrent, le second samedi du mois. Et, parmi les innovations de cette année: de nouveaux participants, un site Internet dédié et l'ajout d'une date en octobre qui promet de terminer la saison en beauté à l'heure des vendanges. Pour de plus amples informations: www.marche-yvorne.com



LES MARCHÉS D'YVORNE

DE 8 H À 12 H À LA PLACE DU TORRENT

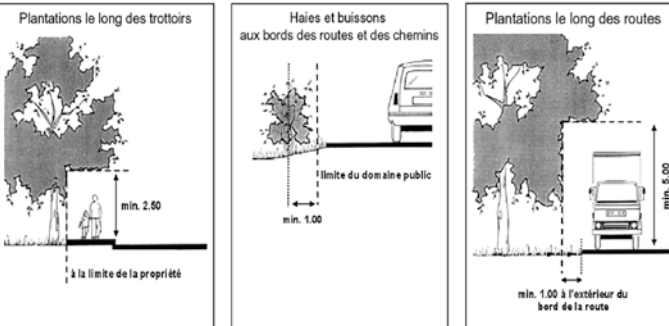
FROMAGES ET PRODUITS D'ALPAGE	
FRUITS, LÉGUMES ET CÉRÉALES	12 MAI
VIANDES ET CHARCUTERIES	9 JUIN
POISSONS DU LÉMAN	14 JUILLET
PAINS ET PÂTISSERIES	11 AOÛT
CONSERVES, SIROPS, CONFITURES ET JUS	8 SEPTEMBRE
TISANES ET HERBES	13 OCTOBRE
CHOCOLAT	
FLEURS	
OEUFS	
PÂTES	
MIEL	
VIN	

www.marche-yvorne.com

TAILLE DES ARBRES, BUISSONS ET HAIES UN GUIDE POUR RAPPELER QUELQUES RÈGLES

L'arrivée du printemps marque le réveil de la végétation et le retour au jardin. Si un aménagement extérieur soigné apporte une valeur esthétique aux propriétés et contribue à la qualité paysagère du domaine public, il convient toutefois de respecter certaines dispositions légales pour ne pas entraver la sécurité de chacun.

Un «Guide pour la taille des arbres, buissons et haies» à l'attention des propriétaires est désormais disponible sur le site de la commune, www.yvorne.ch (rubrique «Règlements et directives»). Ce document contient des extraits de la législation en vigueur (loi sur les routes, code rural et foncier), complétés d'illustrations explicatives.



Plantations le long des trottoirs
min. 2.50
à la limite de la propriété

Haies et buissons aux bords des routes et des chemins
limite du domaine public
min. 1.00

Plantations le long des routes
min. 5.00
min. 1.00 à l'extérieur du bord de la route

LES COMPAGNONS DU COTEAU JOUENT «L'AFFAIRE DONOVAN MAC-PHEE»

Phoenix en Arizona: Donovan Mac-Phee, le jeune époux de Brooke Hopkins, héritière de l'empire Ketchy, le plus célèbre Ketchup au monde, est retrouvé mort dans la maison quelques jours seulement après avoir été présenté par Brooke à ses trois enfants et leurs conjoints. Le lieutenant Bradigan, en charge de l'enquête, comprendra très vite que chaque membre de cette famille au-dessus de tout soupçon a entretenu des relations «très particulières» avec Donovan avant même sa rencontre avec Brooke, faisant de chacun d'eux des suspects potentiels...

Entre DALLAS et COLOMBO, une comédie policière dans l'Amérique des années 80 au sein d'une riche famille qui a tant de choses à cacher... Empreinte des codes très particuliers des séries télé des années 80, cette pièce de Franck Didier et mise en scène par Laurent Buchs comporte tous les ingrédients d'une bonne recette théâtrale: argent, amour, pouvoir et trahison.

Yvorne, Salle de la Couronne.

Représentations:

19, 20, 27 et 28 avril, 4 et 5 mai à 20h30 / 29 avril et 6 mai à 17 h

Renseignements et réservations: tél. 079 903 57 72 / fssta.ch

LES COMPAGNONS DU COTEAU D'YVORNE
présentent

L'affaire Donovan Mac-Phee

de Franck DIDIER
m.e.s Laurent BUCHS



Salle de la Couronne **YVORNE**
je 19, ve 20, 27 avril et 4 mai sa 28 avril et 5 mai 2018
Portes 19h30 - Rideau 20h30
di 29 avril et 6 mai 2018 Portes 16h - Rideau 17h
Bar et petite restauration

Les gabarits fixés pour la taille des plantations ont pour objectif de préserver l'espace public et la circulation, en évitant d'entraver l'éclairage, la signalisation de même que la visibilité aux abords des routes, croisements, débouchés, etc. Les distances et hauteurs à respecter vis à vis des parcelles voisines y figurent également.

Les propriétaires sont donc invités à planter, entretenir et élaguer haies, arbres ou buissons conformément aux prescriptions figurant dans ce guide.

HISTOIRE(S) DE GÉNÉRATIONS

Sur l'impulsion de l'une de nos concitoyennes, M^{me} Tania Allenbach, l'idée de montrer les relations intergénérationnelles et les liens qui peuvent se nouer entre enfants et aînés au sein d'une même communauté, sous forme de rencontres et de partage, a rapidement germé. Grâce la collaboration du corps enseignant d'Yvorne et de M^{me} Alice Paschoud, *Le Vuagnéran* a le plaisir de vous faire partager un premier échange à travers les témoignages authentiques d'une petite fille et d'une grand-maman, réunies pour l'occasion en février.

Ma petite-fille de cœur, Julie Allenbach

Aujourd'hui j'ai partagé un moment avec Julie. C'est une fille souriante et heureusement que nous nous connaissons déjà un petit peu, cela a facilité la discussion.

Nous avons échangé autour de notre enfance. Elle m'a raconté ce qu'elle aime faire. Elle va faire du cheval et elle m'a fait vibrer en me relatant que malgré que son cheval soit parti au triple galop, elle n'était pas tombée! Cela m'a rappelé un souvenir cuisant de chute d'un cheval qui a sauté une barrière et moi j'étais tombée! Nous avons aussi parlé de nos débuts en vélo et de patinage.

Il y avait un peu de soleil et nous avons fait une photo dans notre jardin.

Ma grand-maman de cœur, Alice Paschoud

J'ai rencontré Alice et je vais vous la présenter.

Quand elle était petite, Alice habitait en Hollande. Elle faisait du patin sur des flaques gelées. A cette époque, on laissait ses chaussures et on attachait les patins aux chaussures. Avant, elle faisait beaucoup de vélo. Maintenant, elle en fait encore mais moins. Elle habite à Yvorne depuis presque 50 ans. Elle vit avec son mari, Guy. Elle a trois enfants qui ont eu des enfants. En tout, elle a 8 petits-enfants. Il y a 6 ans, Alice a commencé à s'occuper de Lise, ma grande sœur, et moi car ma maman était à l'hôpital à cause d'un AVC. Tous les lundis à midi, on allait chez Alice et Guy. L'après-midi, Lise allait à l'école et moi je restais chez eux pour faire la sieste, jouer, écouter un CD ou quelque chose comme ça.

Si vous avez envie de participer à cette démarche, il vous suffit de contacter Alice Paschoud au 078 846 09 83 ou par courriel : schoupalice@gmail.com



Julie et Alice : deux générations, une même envie de partage

FÊTE DES VIGNERONS 2019

QUI SERA LE PROCHAIN BANNERET D'YVORNE ?

La Municipalité recherche un banneret pour la prochaine Fête des Vignerons, du 18 juillet au 11 août 2019. Ce « casting » s'adresse à un homme ou une femme de 20 à 30 ans, domicilié-e à Yvorne. Son costume sera intégralement pris en charge par la Commune, mais restera propriété de celle-ci à l'issue de la manifestation. Le ou la candidat-e retenu-e, le cas échéant par tirage au sort, devra être disponible durant l'entier de la Fête, soit pour tous les spectacles et cortèges, et vraisemblablement quelques répétitions. Son rôle sera de porter le drapeau d'Yvorne. Le banneret bénéficiera des collations et repas organisés pour les acteurs-figurants.

Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature auprès de l'administration communale (tél. 024 466 25 22, commune@yvorne.ch).



Le banneret de la Fête de 1977...



...et celui de 1999, exposés au bâtiment communal

27-28-29 avril Représentations annuelles

Couronne Compagnons du Coteau

3 mai Assemblée de printemps Caveau Cartel**4-5-6 mai Représentations annuelles**

Couronne Compagnons du Coteau

12 mai Marché aux fleurs Collège de Versvey Amis de Versvey**12 mai Les Marchés d'Yvorne**

place du Torrent Comité des Marchés

19-20 mai Caves Ouvertes PROVY**23 mai Ramassage papiers/cartons**

27 mai Inauguration des nouveaux locaux paroissiaux: culte à 10h15 au Cloître, partie officielle, puis apéritif dînatoire Maison de paroisse, Aigle Paroisse

2-3 mai Représentations annuelles

Couronne Atelier théâtre du Torrent

8-9 juin Fête des Abbayes

Abbayes de l'Union et des Mousquetaires

9 juin Les Marchés d'Yvorne

place du Torrent Comité des Marchés

10 juin Votations fédérales**13 juin Ramassage des objets encombrants****16 juin 4^{ème} rencontre des Vieux tracteurs** défilé à Aigle

Amicale des anciens tracteurs Plumett

16 juin 4^{ème} rencontre des Vieux tracteurs défilé à Yvorne

Amicale des anciens tracteurs Plumett

Sociétés locales

LA CHANSON DES RESSES:
UN GRAND CRU EN FÊTE

Environ 300 spectateurs sont venus déguster, les 17 et 18 mars dernier, le grand cru de la Chanson des Resses 2018. Ces soirées, qui ont mis à l'honneur nos travailleurs de la terre et de la vigne, ont laissé un goût de fête dans le cœur des gens.

Le vin servi était fruité, généreux, franc et explosait en bouche. En effet, les 15 enfants des Rassinets et les 37 chanteurs de la Chanson des Resses ont enivré le public avec des mélodies de notre beau pays, des chansons à boire et un répertoire plus moderne pour les Rassinets, sur une scène transformée en place de village.

Et quand toute l'assemblée, chanteurs et public, tous en chœur, ont entonné « tout simplement », la magie des notes a embaumé le vignoble ensoleillé d'Yvorne. Merci à tous pour ce magnifique moment !



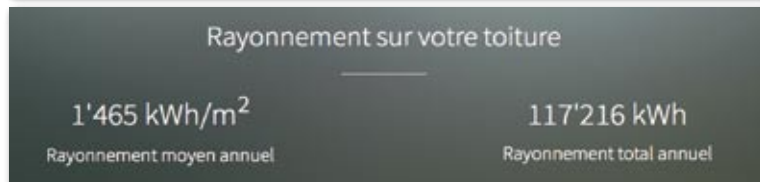
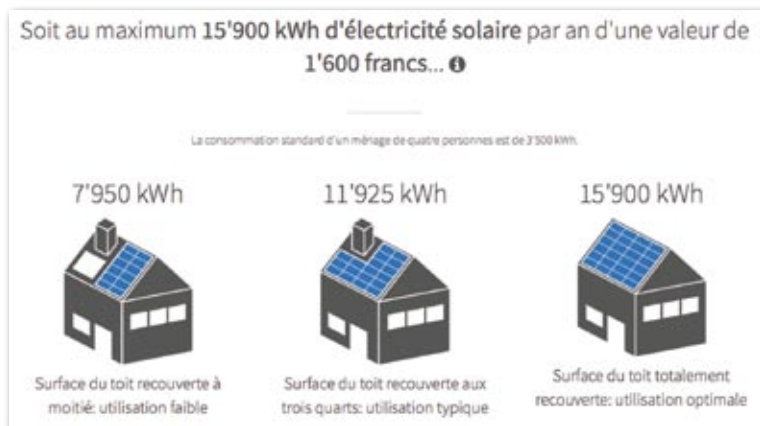
APPLICATION PRATIQUE

QUEL EST LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE ?

Une nouvelle application interactive permettant de connaître le potentiel solaire de la toiture de son bâtiment est désormais accessible. Piloté par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), avec le concours de l'Office fédéral de topographie (swisstopo) et l'Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse), le site www.toitsolaire.ch répertorie d'ores et déjà 85% du parc immobilier national, dont celui de la commune d'Yvorne. L'ensemble des toitures de Suisse seront disponibles d'ici à mi 2018. L'OFEN propose même depuis peu une évaluation du potentiel solaire de chaque commune pour la production d'électricité et de chaleur en combinant, selon divers critères, le potentiel solaire de chacune de ses toitures.

Pour connaître l'aptitude de votre bâtiment à exploiter l'énergie solaire, pour la production d'électricité ou de chaleur, entrez sur le site www.toitsolaire.ch et indiquez votre adresse.

Voici en exemple, une partie des informations récoltées pour le bâtiment situé aux Maisons Neuves 31 :



Une application similaire pour savoir combien d'électricité ou de chaleur il est possible de produire sur les façades de sa maison est en cours d'élaboration. Toute la Suisse devrait être représentée d'ici à l'été 2019.